



Métropoles, villes industrielles et sud du Grand Est fragilisés par la pauvreté

La pauvreté touche les métropoles, qui rassemblent les emplois qualifiés mais auxquels une partie de leurs résidents, dont la situation sociale se dégrade, ne peuvent accéder faute de qualification suffisante. De même, la précarité côtoie les riches travailleurs frontaliers à proximité du Luxembourg. Inversement, les hauts revenus des actifs à Strasbourg et en Suisse, redistribués dans l'économie alsacienne via la consommation des ménages, contribuent à tirer la moyenne du revenu vers le haut. Les ressources sont plus modestes autour des villes champenoises, mais c'est surtout des Vosges à la Haute-Marne que la moindre vitalité économique s'accompagne de précarité. Des zones rurales se sont appauvries lentement avec le déclin de l'emploi agricole et le départ des habitants jeunes. Le choc économique a plus d'incidence dans les villes industrielles, où les difficultés sociales s'ajoutent à la faiblesse des revenus.

Noël Gascard, Clément Gass, Florent Isele, Insee

La connaissance territorialisée de la pauvreté est un enjeu pour l'élaboration des politiques publiques ciblant les moins favorisés. Il s'agit notamment dans le Grand Est de mettre en place un programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) à destination des plus démunis, qui sont dans l'impossibilité de subvenir eux-mêmes aux dépenses médicales restant à charge et ne connaissent pas toujours les dispositifs d'aide existants. L'échelon géographique auquel l'action publique peut être relayée en la matière est l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Les trajectoires des EPCI en termes d'évolution de revenu et de morphologie sociale sont ainsi étudiées pour servir cette politique.

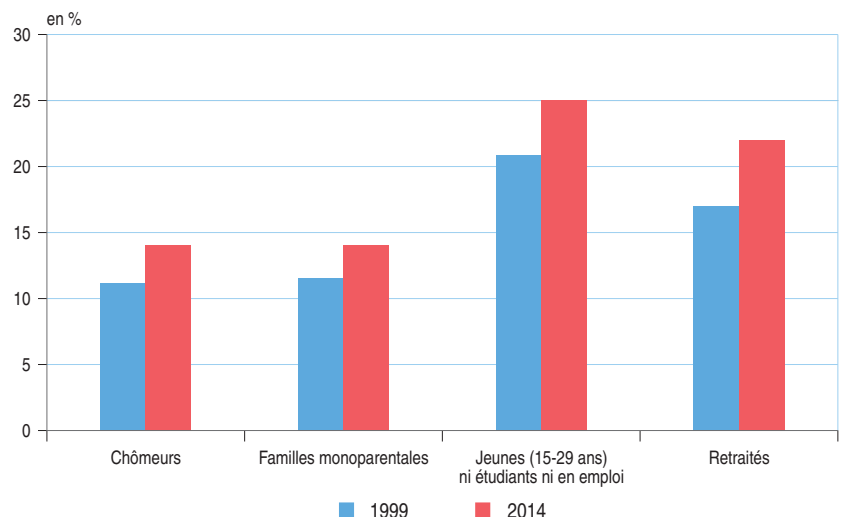
Dans le Grand Est comme en France, le niveau de vie médian s'est accru depuis 1999, mais s'est stabilisé à partir de 2008. Cette hausse n'a pas empêché le taux de pauvreté d'augmenter d'un demi-point pour s'établir à 14,2 % en 2014. Parallèlement, la population a légèrement progressé

(+ 3,1 % de 1999 à 2014), de même que le nombre de pauvres. Elle a aussi vieilli, ce qui nécessite une adaptation de l'offre de soins et de services. La situation sociale

s'est complexifiée, sur fond de multiplication des chômeurs et des parents isolés, ainsi que de difficultés croissantes pour les jeunes à s'insérer dans l'emploi (figure 1).

1 Une situation sociale devenue plus complexe

Part de la catégorie dans la population



Lecture : les principaux indicateurs de fragilité sociale sont en hausse dans le Grand Est entre 1999 et 2014.
Champ : résidents du Grand Est.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014.

Des fragilités sociales toujours plus fortes dans les agglomérations malgré leur bonne santé économique

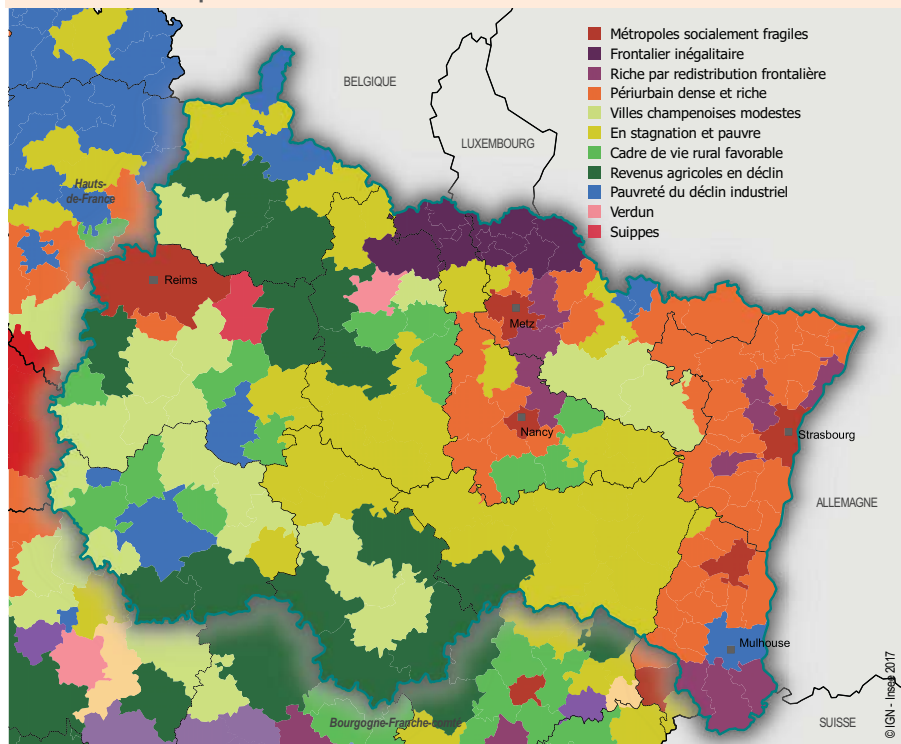
Une typologie s'appuyant sur des indicateurs de pauvreté, de situation socioéconomique et de conditions de vie (*encadré*) met en évidence onze profils de territoires dans le Grand Est (*figure 2*). Les métropoles de Strasbourg, Nancy et Metz, la Communauté urbaine du Grand Reims et la Communauté d'agglomération (CA) de Colmar forment le groupe le plus peuplé, avec un quart des habitants de la région (*figure 3*).

La progression démographique moyenne dans ces cinq EPCI est plus forte que pour les 149 EPCI du Grand Est depuis 1975 (+ 13 % contre + 10 %), mais la différence est bien plus spectaculaire pour l'emploi (+ 25 % contre + 7 %). Paradoxalement, ce groupe est celui où la part de chômeurs augmente le plus, à hauteur de 4 points en quinze ans. En effet, les migrations pendulaires s'intensifient et une part croissante des emplois est occupée par des résidents d'EPCI périurbains. Un autre contraste apparaît entre une part de diplômés du supérieur record, 37 % contre 24 % dans l'ensemble, et un taux de pauvreté élevé. Les habitants exerçant des emplois de cadres des fonctions métropolitaines comme les prestations intellectuelles, largement concentrées ici, côtoient en effet des actifs aux emplois précaires dans les services, en plus des chômeurs. Ces contrastes proviennent du fait que les grandes agglomérations regroupent une grande variété de quartiers.

La population de cet ensemble est plutôt jeune, avec une proportion d'étudiants double de celle observée en général. La part de jeunes non insérés, ni étudiants ni en emploi, est relativement faible mais en nette progression (*figure 4*), car l'insertion dans la vie professionnelle devient difficile, y compris après des études. La plus grande fragilité sociale provient du poids important des familles monoparentales, dont le nombre continue d'augmenter plus vite que dans les autres catégories d'EPCI. Ces ménages ne disposent au plus que d'un salaire, souvent faible, pour plusieurs personnes. De surcroît, les revenus les plus faibles stagnent dans les agglomérations, alors même que le revenu médian y est plutôt élevé.

Le marché immobilier tendu est défavorable aux ménages pauvres, d'où un taux de suroccupation des logements le plus haut de tous les territoires. Quel que soit le domaine, la grande densité de services reste un avantage. La proximité des services sociaux permet aux populations défavorisées de mieux connaître les dispositifs les concernant. Les agglomérations se démarquent par

2 Trajectoire sociale plus difficile en agglomération et au sud, favorable dans l'est et le périurbain



Lecture : les EPCI de France métropolitaine ont été répartis en 25 groupes de pauvreté et de trajectoire sociale. Onze de ces groupes sont représentés dans le Grand Est, dont deux par des EPCI uniques.

Source : Insee, recensements de la population 1975-2014, RFL 2002-2011, Filosofi 2014, BPE 2016 ; CAF, Données 2002-2015.

exemple par le plus fort taux de recours à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), même au regard du nombre important de personnes pauvres.

Une précarité monétaire intense pour les ménages pauvres des zones riches près du Luxembourg

Au nord de la Lorraine, autour de Thionville, Hayange et Longwy, dix EPCI forment une zone avec des revenus qui peuvent être élevés grâce aux emplois frontaliers. Dans ces anciens bassins sidérurgiques, l'emploi et la population ont fortement décliné jusqu'à la fin des années 90. L'évolution du nombre d'habitants s'est inversée à partir des années 2000. S'agissant d'une attractivité tout exogène pour des actifs travaillant à l'étranger, l'emploi sur place n'a pas redémarré aussi nettement : l'emploi présentiel des services aux nouveaux arrivants ne compense que très partiellement les précédentes pertes industrielles. Il n'y a que 49 emplois pour 100 actifs résidant dans ces zones, et le risque de chômage est assez élevé pour cette population peu qualifiée, qui bénéficie inégalement des hauts niveaux de salaire luxembourgeois. Les ménages pauvres, proportionnellement un peu plus nombreux que dans l'ensemble du Grand Est, le sont surtout plus intensément : leur revenu médian est inférieur de

25 % au seuil de pauvreté, contre 19 % toutes zones confondues. À titre d'exception, les communautés de communes (CC) de l'Arc Mosellan et de Cattenom et Environs sont peu touchées par la pauvreté. Les CA du Val de Fensch et de Longwy s'avèrent, quant à elles, les plus concernées.

Si cet ensemble affiche la plus forte hausse du revenu médian sur une décennie, le nombre d'allocataires à bas revenu des CAF (caisses d'allocations familiales) a également progressé. Une partie des chômeurs de longue durée ayant subi la crise industrielle n'a pas trouvé de reconversion frontalière et se trouve durablement installée dans la pauvreté ; de plus, leur recours aux dispositifs d'aide financière à la santé est plutôt faible. Dans l'ensemble, la trajectoire sociale de ces territoires reste néanmoins favorable.

Peu de personnes démunies en bordure suisse et dans les zones périurbaines les plus attractives

Un autre profil de territoires, où les emplois locaux sont également peu nombreux, réunit la zone frontalière suisse et les abords les plus prisés de Strasbourg, Metz et Nancy (CC des Portes de Rosheim, CC du Kochersberg, CC du Sud Messin, CC de Seille et Mauchère et Grand Couronné). Mais ici la population est en hausse très soutenue depuis longtemps, et l'emploi suit presque la même dynamique. Les salaires élevés, 14,2 € nets de l'heure en moyenne,

3 La croissance à la fois démographique et économique caractérise les territoires riches

Moyennes arithmétiques simples pour chaque ensemble de zones

	Nombre d'EPCI	Densité de population 2014 (en hab/km ²)	Population de la commune principale d'un EPCI	Évolution de population 1975-2014 (en %)			Évolution de l'emploi 1975-2014 (en %)		
				Ensemble	Contribution du solde naturel	Contribution du solde migratoire	Ensemble	Contribution de la sphère productive	Contribution de la sphère présente
Métropoles socialement fragiles	5	921	149 990	13,2	26,1	-12,9	25,2	-1,1	26,3
Frontalier inégalitaire	10	260	10 810	3,4	10,8	-7,4	-5,4	-21,7	16,3
Riche par redistribution frontalière	10	136	5 240	54,2	18,7	35,5	51,6	-2,6	54,2
Périurbain dense et riche	42	139	7 440	21,7	11,1	10,6	35,3	3,3	32,0
Villes champenoises modestes	15	41	10 050	4,1	7,6	-3,5	0,0	-14,3	14,3
En stagnation et pauvre	32	87	8 400	-8,1	7,0	-15,1	-19,2	-29,6	10,4
Cadre de vie rural favorable	12	27	1 810	23,9	3,8	20,1	-5,1	-19,9	14,8
Revenus agricoles en déclin	13	18	2 030	-7,9	-5,7	-2,2	-20,7	-28,8	8,1
Pauvreté du déclin industriel	8	296	36 210	-7,9	16,3	-24,2	-18,5	-29,9	11,4
Grand Est	149	140	13 440	10,0	9,2	0,8	6,9	-14,5	21,4

Lecture : dans les 42 EPCI du type « périurbain dense et riche », la population de la commune principale est de 7 440 en moyenne ; dans l'ensemble du groupe, la population a augmenté de 21,7 % depuis 1975, se décomposant à parts égales entre l'excédent des naissances sur les décès et l'apport des flux migratoires (+ 11,1 % et + 10,6 %). Dans le Grand Est, les communes principales des EPCI comptent en moyenne 13 440 habitants.

Source : Insee, recensements de la population.

perçus par des actifs qualifiés travaillant à l'extérieur de la zone, sont redistribués dans l'économie locale par la consommation des ménages. L'emploi sur place se développe, avec des salaires horaires plus modestes, de 9,7 € en moyenne, suffisants pour que le taux de pauvreté n'atteigne pas 7 %, deux fois moins important que celui du type précédent.

Le dynamisme résidentiel limite la pauvreté dans la plupart des EPCI satellites des grandes agglomérations

Un ensemble de 42 territoires, où la densité de population est un peu supérieure à la moyenne, rassemble un cinquième des habitants du Grand Est et trois quarts des EPCI alsaciens. On y retrouve toutes les sous-préfectures alsaciennes sauf Mulhouse et Altkirch, les vallées vosgiennes côté rhénan, l'Alsace Bossue, quelques EPCI du centre de la Lorraine autour de Toul, Dombasle-sur-Meurthe et Boulay-Moselle, ainsi que la CC Grande Vallée de la Marne. Ces territoires se caractérisent par une forte progression de la population et de l'emploi depuis 40 ans. Même l'emploi productif, procuré par les industries et services aux entreprises, y a augmenté de 11 %, alors que ce pan de l'économie est en baisse partout ailleurs. Le desserrement des agglomérations ne concerne en effet pas seulement la population, mais aussi les fonctions de fabrication, logistique et réparation, nécessitant de grandes surfaces de terrain.

L'attractivité résidentielle de ces territoires s'exerce beaucoup sur des actifs ayant déjà un emploi lors de leur arrivée, ou pouvant facilement trouver un emploi sur place. Comme cette dynamique est ancrée de longue date, la pauvreté est peu répandue, excepté dans la CA de Sarreguemines Confluences. Quant aux ressources des

ménages, les évolutions récentes sont aussi favorables, seuls les jeunes sont inquiétés par une hausse du chômage identique au niveau régional.

Situation plutôt modeste et égalitaire autour des villes champenoises

Certains EPCI n'enregistrent presque aucune variation de population ou d'emploi, comme ceux relatifs aux chefs-lieux moyens de la Champagne (Châlons-en-Champagne, Épernay, Chaumont, Nogent-sur-Seine), ainsi qu'à Sarrebourg et une partie de l'espace entre Troyes et Reims. Les revenus des ménages y sont modestes, mais plutôt en progression et avec peu d'inégalités, d'où un taux de pauvreté proche de la moyenne des EPCI du Grand Est. Les jeunes ont un peu plus de mal à s'insérer sur le marché du travail, mais leurs difficultés ne s'accroissent pas, et les fragilités sociales liées à la composition des ménages ne s'observent que dans les intercommunalités de Châlons-en-Champagne et Brienne-le-Château.

La population est légèrement plus âgée que la moyenne et doit parcourir des distances plutôt longues pour accéder aux équipements et services de la vie courante, surtout en matière de santé, pour laquelle l'offre ressemble à celle de zones plus rurales. Mais la prise en charge semble possible étant donné le nombre de professionnels rapporté à la population. Le taux de bénéficiaires des dispositifs CMU-C et ACS parmi les personnes pauvres est proche de la moyenne régionale.

Une pauvreté monétaire marquée et des fragilités stables dans la partie centrale du sud de la région

Dans les Vosges, le sud de la Meuse et le nord de la Haute-Marne, la population et

surtout l'emploi sont en baisse. Une déprise industrielle déjà ancienne a fragilisé les villes moyennes dans leur rôle d'animation économique de leur territoire. Ces villes et les espaces intermédiaires, ainsi que les zones périurbaines les moins favorisées autour de Metz, forment un groupe de 32 EPCI en proie à un fort taux de précarité monétaire. Même au-dessus du seuil de pauvreté, les revenus des ménages sont globalement faibles. Dans les EPCI les plus urbains (Saint-Dié-des-Vosges, Pont-à-Mousson) s'y ajoute une proportion importante de familles monoparentales.

La part de la population non diplômée en âge de travailler est élevée, tout comme la part des chômeurs. Ces caractéristiques ne sont pas récentes. Les dernières évolutions ne montrent pas d'aggravation, mais l'absence de perspective accentue sûrement la perception de la pauvreté par les habitants les plus démunis. Un certain découragement peut être à l'origine du recours à la CMU-C et à l'ACS plus faible que dans le type champenois décrit précédemment, où le niveau de vie des personnes pauvres est pourtant similaire.

La disponibilité de l'espace éloigne douze territoires ruraux de la pauvreté

En périphérie peu dense des aires urbaines de Nancy, Reims et Troyes, douze EPCI connaissent une forte croissance démographique, liée à l'offre d'emplois des agglomérations, malgré leur éloignement. Avec 27 hab/km², ces territoires sont attractifs par leur qualité de vie, mais continuent de perdre des emplois locaux, la dispersion de l'habitat ne permettant pas l'émergence d'emplois présents. Les distances n'empêchent pas les résidents actifs d'accéder aux emplois, et l'évolution du chômage est

4 Les métropoles cumulent les indicateurs socio-économiques mal orientés

Moyennes arithmétiques simples pour chaque ensemble de zones

	Taux de pauvreté* des personnes en 2014 (en %)	Niveau de vie médian par unité de consommation en 2014 (en €)	Évolution du niveau de vie médian 2002-2011 (en €)	Part de chômeurs dans la population active en 2014 (en %)	Évolution de la part de chômeurs 1999-2014 (en points)	Part de jeunes (15-29 ans) non insérés dans les études ou l'emploi en 2014 (en %)	Évolution de la part de jeunes non insérés 1999-2014 (en points)	Part de familles monoparentales en 2014 (en % des familles)	Évolution de la part de familles monoparentales 1999-2014 (en points)
Métropoles socialement fragiles	16,4	20 400	3 582	15,5	3,8	19,0	4,9	17,1	3,2
Frontalier inégalitaire	14,0	21 084	5 429	12,5	1,9	19,2	2,5	13,4	2,8
Riche par redistribution frontalière	6,3	24 338	5 134	8,5	2,5	13,8	3,0	10,0	1,9
Périurbain dense et riche	9,1	21 671	4 221	10,5	3,0	17,2	4,1	11,3	2,2
Villes champenoises modestes	13,6	19 550	4 111	13,3	2,3	22,0	3,0	12,1	2,1
En stagnation et pauvre	15,9	18 822	3 822	15,2	2,5	23,2	2,7	13,4	2,3
Cadre de vie rural favorable	10,3	20 222	4 504	10,5	0,9	16,3	0,0	9,7	1,0
Revenus agricoles en déclin	14,2	19 239	4 383	11,2	1,0	20,2	3,0	10,1	1,1
Pauvreté du déclin industriel	19,7	18 136	3 218	19,7	3,7	28,2	6,7	15,7	2,7
Ensemble des EPCI du Grand Est	12,6	20 391	4 221	12,5	2,4	19,8	3,2	12,1	2,1

* Il s'agit de la moyenne non pondérée des 149 EPCI du Grand Est, référence pour comparer les EPCI entre eux. Le taux de pauvreté des habitants du Grand Est s'établit plus haut, à 14,2 % au lieu de 12,4 %, les EPCI au-dessus de la moyenne étant peu nombreux mais très peuplés.

Lecture : dans les « métropoles socialement fragiles », le chômage a augmenté de 3,8 points en 15 ans, contre 2,4 points en moyenne pour les EPCI du Grand Est.

Source : Insee, *Filosofi* 2014, *RFL* 2002-2011, *RP* 1999-2014.

ici la moins défavorable de tout le Grand Est. L'accès à la propriété est facile ; le taux de pauvreté est bas, excepté dans la CC Côtes de Meuse Woëvre.

La contraction de l'emploi agricole appauvrit modérément treize EPCI

Sur les plateaux de la Champagne et de la Meuse, treize EPCI très ruraux partagent une forte spécialisation agricole. La fonction agriculture y représente encore 20 % des emplois en 2014, même si comme ailleurs la moitié des emplois agricoles ont été perdus depuis 30 ans. Les disparitions d'emplois du secteur coïncident en général avec les départs en retraite, peu d'habitants ont quitté ces territoires, hormis des jeunes en sortie de scolarité. La population a vieilli et ne s'est pas renouvelée, diminuant par l'excédent des décès sur les naissances.

La pauvreté est un peu plus présente que dans l'ensemble du Grand Est. Le chômage et la part de familles monoparentales restent néanmoins à des niveaux faibles. Les bas revenus concernent les jeunes, qui n'ont plus les mêmes débouchés dans l'agriculture, et les veuves à faible retraite, qui n'ont toutefois pas de difficulté de logement. Se soigner est plus problématique, avec un nombre de professionnels de santé insuffisant au regard du nombre de personnes âgées. Les taux de recours à la CMU-C et à l'ACS sont les plus faibles de la région. La solidarité intergénérationnelle supplée à la faiblesse de l'offre de services, les aînés vivant moins souvent seuls qu'ailleurs.

Cumul des difficultés monétaires et sociales dans les anciennes villes industrielles

La situation de pauvreté la plus nette s'observe dans les EPCI de Mulhouse, Troyes, Charleville-Mézières, Forbach, Freyming-Merlebach, Givet, Vitry-le-François et Romilly-sur-Seine. Ces territoires spécialisés ont connu la même déconvenue que les zones agricoles, sauf qu'ici ce sont les emplois de fabrication qui ont régressé. Si les pertes d'emplois agricoles sont principalement liées à des départs en retraite, les suppressions de postes dans l'industrie se font notamment via des licenciements et concernent les salariés de tout âge. Aussi la démographie de ce type d'EPCI sur 40 ans se caractérise-t-elle par un contraste entre un solde naturel supérieur à la moyenne (+ 16 %) et le solde migratoire le plus déficitaire (- 24 %). Les pertes d'emplois sont plus nombreuses que les départs d'actifs, d'où une poussée du chômage.

Le taux de pauvreté est le plus élevé de tous les groupes, et les revenus médians du reste de la population sont les plus bas. S'ajoutent à cela les difficultés sociales : le taux d'insertion des jeunes s'avère le plus faible et la part de familles monoparentales presque aussi importante que dans le groupe des grandes agglomérations. Tous les indicateurs continuent de se dégrader sur la période récente, en particulier la part des chômeurs qui culmine à 20 %.

De plus, le taux de suroccupation des logements approche celui des métropoles, et les personnes âgées isolées sont particulièrement nombreuses. Les possibilités d'accès aux services se révèlent toutefois favorables et

les dispositifs d'aide, comme le montrent les taux de recours à la CMU-C et à l'ACS, sont très bien utilisés.

Verdun et Suippes : l'administration et l'armée limitent la pauvreté

Deux EPCI sont atypiques dans la région : la CA du Grand Verdun et la CC de Suippes et Vesle. La première ressemble aux préfectures des départements ruraux, qui polarisent les emplois et services d'une vaste zone, et peuvent s'appuyer sur l'économie présente en cas de difficultés industrielles. Les hôpitaux, lycées et supermarchés procurent plus du tiers des emplois du Grand Verdun, et l'armée un quinzième. La CA hérite des fragilités sociales des grandes agglomérations, mais sans les problèmes de logement.

La seconde, la CC de Suippes et Vesle, partage les spécificités des zones alpines très peu denses, avec des emplois à durée limitée occupés par des jeunes. Ces caractéristiques sont communes aux zones touristiques et militaires, auxquelles l'EPCI se rattache par la présence du 40^e régiment d'artillerie.

Dans les deux cas, l'offre d'emplois permet une meilleure situation financière pour la population locale que dans les zones comparables, et l'évolution de la pauvreté est contenue. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Grand Est.

Encadré

Une approche de la pauvreté intégrant le contexte socioéconomique

La pauvreté est une situation d'exclusion vécue par les personnes n'ayant pas accès à autant de bien-être que la majorité. Des enquêtes existent au niveau national pour mesurer la pauvreté ressentie par les ménages. À une échelle territoriale plus fine, les indicateurs sont construits à partir des revenus, ce qui amène à considérer comme pauvres les ménages dont les ressources monétaires sont inférieures à un seuil donné. Ce plancher, fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian, occulte les différences de bien-être que l'on peut éprouver, à revenu identique, en vivant dans des environnements différents.

C'est pourquoi l'approche utilisée ici est multidimensionnelle. Pour les EPCI de France métropolitaine, 252 indicateurs ont été collectés. Pour apprécier la situation des ménages, ils décrivent les revenus et la pauvreté monétaire (niveau de vie médian, taux et intensité de la pauvreté...), la situation sociale (présence de familles monoparentales, familles nombreuses, personnes isolées, âgées ou non insérées sur le marché du

travail), la qualité de vie (niveaux de services, taille des logements...). Mais la présence de ménages pauvres, sur le plan de l'action publique, n'a pas la même signification selon le type de territoire. Cela explique l'ajout d'une dimension démographique (évolution de la population, densité, attractivité...) et de fonctionnement économique (secteurs d'activité, nature des emplois offerts, liens avec les autres territoires). La population et les emplois sont décrits depuis 1975, les revenus depuis 2002, la situation sociale depuis 1999.

Les 252 indicateurs ont été réduits en 67 par analyse des corrélations. Une projection des variables sur des axes factoriels et un découpage national homogène, les zones d'emploi, ont été utilisés pour identifier 25 profils de territoires. Les EPCI du Grand Est ont ensuite été comparés à ces groupes pour déterminer leur famille d'appartenance, ce qui les répartit en onze types de territoires, dont deux n'ayant qu'un représentant dans la région.

Définitions

Les **EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale) étudiés ici sont ceux définis au 1^{er} janvier 2017.

Une **personne est considérée comme pauvre** au sens monétaire lorsque le niveau de vie de son ménage d'appartenance est inférieur au seuil de pauvreté. Selon les conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian par unité de consommation. En France métropolitaine, il est estimé à partir de la source Filosofi à 12 090 euros annuels en 2014 pour une personne seule, soit 1 008 euros par mois.

Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la direction générale des Finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA). Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

Pour en savoir plus

- Gascard N., Gass C., Isel F., « Pauvreté et concentration des ménages fragiles dans les grandes agglomérations et les zones en difficulté économique », *Insee Analyses Grand Est* n° 75, juillet 2018.
- Aerts A.-T., Chirazi S., Cros L., « Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains », *Insee Première* n° 1552, juin 2015.
- Taux de pauvreté selon le seuil en 2015, données annuelles de 1970 à 2015, *Insee Chiffres Clés*, septembre 2017.
- Crise économique, marché du travail et pauvreté, *Rapport de ONPES*, mars 2012.
- 600 000 pauvres de plus en dix ans, Observatoire des inégalités, Données, octobre 2017.



Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547
© Insee 2018